

TARIFS transport non-urgent par AMBULANCE de ou vers des prestataires de soins de santé

Bruxelles

Tarif Standard Mutas (transport en série inclus)	Forfait de départ 1 à 10 km	par course	€ 136,00
	11-30 km (en dehors de BXL)	par km	€ 3,00
	>30 km (en dehors de BXL)	par km	€ 2,00

Suppléments :

Dimanche et jours fériés et heures irrégulières	Si la prise en charge a lieu entre 20 heures et 6 heures, le samedi, le dimanche ou un jour férié, les tarifs visés au paragraphe 1er sont majorés de 20%.
Frais d'attente	Les frais d'attente ne sont pas prévus. Le transporteur n'est pas censé d'attendre la fin d'un examen ou d'une thérapie.
Oxygène	Un supplément peut être facturé pour l'utilisation d'oxygène à hauteur de maximum 15€ par transport.
Biens de consommation	Aucun frais supplémentaire ne peut être chargé pour des biens de consommation (p.ex. gants à jeter, draps, ...).

Le bon de commande de Mutas doit indiquer si un supplément est à charge de la mutualité ou le patient.

Remarques :

Forfait de départ	Le forfait de départ comprend un nombre maximal de kilomètres. Le montant de facturation ne sera donc jamais inférieur à ce montant.
Annulation tardive	Toute annulation d'une prestation moins de 2 heures avant le rendez-vous peut être facturée à la personne ou à l'institution qui a fait la réservation à hauteur de maximum 100 EUR.
Annulation sur place, course inutile	Toute annulation d'une prestation moins de 2 heures avant le rendez-vous peut être facturée à la personne ou à l'institution qui a fait la réservation à hauteur de maximum 100 EUR.
Réduction du forfait pour les transports réguliers	Le forfait peut faire objet d'une réduction de 20 % maximum, à la discrétion du transporteur dans l'hypothèse de prestations régulières. Une prestation est considérée comme régulière à partir de 14 prestations par mois à l'égard du même patient.